

CLARTÉ

SAINT-PIERRE-DES-CORPS

JANVIER-FÉVRIER 2023



**PRÉVENTION, SÉCURITÉ
ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE**



www.saintpierredescorps.fr

LES COULEURS DE NOËL

Mercredi 14 décembre, élus et habitants étaient réunis pour l'inauguration des illuminations des fêtes de fin d'année sur le parvis de la mairie. Les sapins et les décorations se sont illuminés pour le bonheur des petits et des grands ! Chaque jour, celles-ci s'éteignent dès 22h30 pour participer à l'effort national de sobriété énergétique.

Une boîte aux lettres à destination du Père Noël a également été installée dans le décor. Jusqu'au 14 janvier, participez au concours de dessin organisé par la ville sur le thème de " Noël ". Les dessins sont à déposer dans la boîte aux lettres du décor de Noël. ■



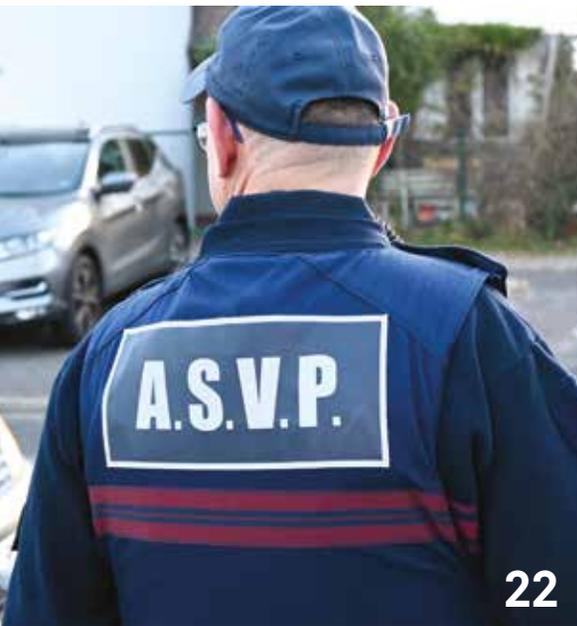




7



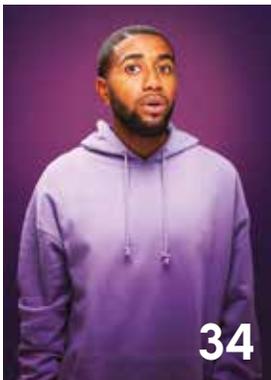
19



22



20



34

SOMMAIRE

ÉDITO 5

MUR D'IMAGES 6 à 9

UN MOIS DANS LA VILLE 10 à 14

LES ASSOCIATIONS 16, 18 & 19

- Association culturelle : O Coração du Portugal
- Association sportive : Capoeira Mandara France
- Association de solidarité : Jumeaux et plus 37

PORTRAIT D'ARTISTE 17

Fanny Milcent

PORTRAIT D'HABITANTE 20-21

Émilie Poirrier-Ndounga

DOSSIER 22 à 24

Prévention, sécurité et tranquillité publique

UNE JOURNÉE AVEC... 25

La police municipale

DU CÔTÉ DES COMMERCES 26

Ma Réserve

BRÈVES DE MÉTRO 27

CONSEIL MUNICIPAL 28

LIBRE EXPRESSION 30-31

CÔTÉ CULTURE 32-33

AGENDA 34 à 36

ENVIRONNEMENT, CONSEILS 38

BLOC-NOTES 39

- Bimestriel d'informations municipales de Saint-Pierre-des-Corps
- Janvier-Février 2023 n° 413
- Directeur de la publication : Emmanuel François
- Réalisation : Amélie Barbotin, Tatiana Lorilleux et Jules Brossillon
- Création : Cerize Rouge
- Crédit photos : service communication, Canva, centre culturel, Jumeaux et plus 37, Ma Réserve, Capoeira Mandara France, Alain Bergeron, O Coração de Portugal
- Impression : Vincent imprimeries, Tours
- Tirage : 9 400 exemplaires
- Dépôt légal : décembre 2022
- ISSN n°1257-5216

ÉDITO



En cette période de fêtes et de bilan, je souhaitais vous faire partager le chemin réalisé par la municipalité. Malgré les crises successives (Covid-19, les difficultés économiques et aujourd'hui l'inflation), notre ville bouge, et retrouve peu à peu ses couleurs, son dynamisme et sa tranquillité.

Nous avançons confiants, tout en restant dans une exigence et une sobriété budgétaire, gage de sérieux pour vous garantir une gestion à la fois maîtrisée et solidaire. Je remercie d'ailleurs l'équipe municipale et l'ensemble des services qui continueront à répondre aux grands enjeux de notre ville, en se souciant de tous les Corpopétrussiens.

Dans les grandes satisfactions présentes et à venir, je retiens par exemple la création de places supplémentaires à la crèche Pataploum et nous continuerons à aller plus loin encore pour la petite enfance et la parentalité. La municipalité tient également son engagement au niveau des écoles, avec la rénovation complète du patrimoine scolaire initiée depuis 2020 à travers le Plan école avenir, et laissée à l'abandon depuis trop longtemps, ou encore avec la mise en place du premier plan numérique. Il y a également à retenir la construction de classes supplémentaires à Henri-Wallon dont les travaux débiteront en mars 2023, ou encore la rénovation des cours d'école à compter de cet été... sans oublier la restauration scolaire à partir de 1€.

Vos enfants sont une priorité, votre tranquillité tout autant. Dans cette édition de Clarté, vous découvrirez notre programme, avec la création d'un centre de police municipale, la mise en place de la vidéoprotection en début d'année 2023, ou encore le développement d'actions de prévention.

Nous poursuivons par ailleurs avec les partenaires concernés les échanges sur le devenir de la place Maurice-Thorez

et du centre commercial du quartier de la Rabaterie, avec un objectif clairement affiché, celui de redonner de l'attractivité et du dynamisme à notre ville, en faisant la part belle à la nature et à la sobriété énergétique. La culture est également un maillon essentiel à la poursuite de cet objectif : le centre culturel et son agenda riche de spectacles, d'animations et d'expositions, ou encore la création d'une micro-folie qui ouvrira ses portes à la bibliothèque entre mars et avril 2023.

Il y aurait tant à vous partager. Je terminerai par l'accès aux soins pour tous, un enjeu majeur. Nous pouvons d'ores et déjà nous réjouir de l'arrivée de 5 nouveaux médecins au centre régional de santé, en complément des services de soins rendus par notre centre municipal de santé.

Alors, en tant que Maire, je me réjouis de ce chemin parcouru, ce pourquoi vous nous avez fait confiance. Je regarde avec optimisme la ville qui se prépare, et que nous aurons à préparer ensemble avec le lancement en 2023 du budget participatif. Ensemble, je suis certain que nous sortirons renforcés et plus unis de cette période si particulière.

Faisons de Saint-Pierre-des-Corps, une ville, votre chance à tous, avec tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023 ! ■

Emmanuel François
Maire de Saint-Pierre-des-Corps
Vice-président de la Métropole

A handwritten signature in black ink that reads "Emmanuel François". The signature is written in a cursive style with a large, stylized initial 'E'.

CHRYSANTHÈMES EN VILLE

Mi-octobre, les jardiniers communaux ont habillé la ville aux couleurs de l'automne. Le service des espaces verts a préparé depuis le mois de juillet les 1 500 plants de chrysanthèmes qui ont été installés au parvis de la mairie, avenue Jean-Bonnin, place de la gare et au cimetière. ■

MUR D'IMAGES



RESTAURATION

En octobre, la ville de Saint-Pierre-des-Corps a participé à l'organisation de la Semaine du goût et au Grand repas national dans les écoles et à la résidence autonomie La Diablerie. Ces événements culinaires permettent à tous les publics de découvrir de nouvelles saveurs ! ■



MADEMOISELLE K

Vendredi 4 novembre, le centre culturel faisait salle comble pour le concert de Mademoiselle K ! Après plus d'1h30 de chansons, l'artiste a partagé un moment de convivialité et de proximité avec le public lors d'une séance de dédicaces et de selfies. ■



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Il y a 104 ans, le 11 novembre 1918, l'armistice de la Première Guerre mondiale était signé à Rethondes dans le nord de la France. 20 millions de Français ont perdu la vie pendant cette guerre dont 109 Corpopétrussiens et 13 disparus. Élus, anciens combattants, sapeurs-pompiers et habitants ont défilé jusqu'au monument aux morts 14-18 où les élus du conseil municipal des enfants (CME) les attendaient. Durant la cérémonie, Mégane Ploton, représentante du Comité d'Entente de l'UFAC, Layth Denguiz, élève de 4^{ème} au collège Pablo-Neruda et Emmanuel François ont pris la parole. ■



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux habitants ont été reçus en mairie le vendredi 25 novembre par les élus au sein de la salle du conseil municipal. Emmanuel François, maire de Saint-Pierre-des-Corps a rencontré chaque nouvel arrivant et leur a présenté les actions et projets municipaux autour d'un verre de l'amitié. ■

LE CME AU CONGRÈS DES MAIRES

Mercredi 7 décembre, le Conseil municipal des enfants (CME) était convié au 76^{ème} Congrès des maires d'Indre-et-Loire. L'occasion pour eux de découvrir cet événement organisé par l'association des maires de France (AMF) qui rassemble une fois par an tous les élus municipaux du département. Les enfants ont rencontré le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gabriel Attal et Cédric De Oliveira, président de l'AMF 37 (à droite sur la photo). ■





CONCOURS BALCONS ET JARDINS FLEURIS

Vendredi 9 décembre, les 21 foyers ayant participé au concours des "Balcons et jardins fleuris" ont été accueillis dans la salle du conseil municipal pour la traditionnelle remise des prix. Cette année, les élus leur ont remis une orchidée, ainsi qu'un bon d'achat dans une jardinerie pour les trois premiers prix de chaque catégorie. Le jury est passé en juillet et était composé d'élus et d'agents des espaces verts. Nous vous donnons rendez-vous au printemps pour les inscriptions au concours "Balcons et jardins fleuris 2023" ! ■



CADEAUX AUX AINÉS

Samedi 10 décembre, nombre de personnes âgées de plus de 75 ans se sont rendues dans la salle des fêtes pour récupérer leur cadeau, à savoir une fleur Poinsettia rouge ou une place de cinéma au centre culturel valable toute la saison. Les élus du conseil municipal étaient présents pour leur offrir leur cadeau ou sillonnaient la ville afin de leur remettre en main propre. Les personnes qui, à la place des cadeaux, préféreraient assister au traditionnel repas des aînés seront accueillies le dimanche 22 janvier à midi dans la salle des fêtes. ■



UN MOIS DANS LA VILLE



Emmanuel François,
maire de Saint-Pierre-des-Corps
et les élus du conseil municipal
vous accueilleront avec plaisir
afin de vous présenter leurs vœux :

- ✦ Pour les habitants, le vendredi 6 janvier
à 18h30 à la salle des fêtes
- ✦ Pour les entreprises, le mardi 24 janvier
à 18h30 à la galerie d'expositions Chabrier

MANQUE DE PUBS, PAS D'AGENDA EN 2023 !

Le traditionnel agenda de la ville ne verra pas le jour cette année. Ce support est financé par la publicité. Malheureusement, en raison de la situation économique, les commerçants et artisans n'ont pu être au rendez-vous. Nous ne pouvons donc pas vous offrir cet agenda en 2023. Les informations de l'agenda sont mises en ligne sur le site internet de la ville, www.saintpierredescorps.fr ■

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population débutera le 19 janvier et se terminera le 25 février 2023. Trois agents recenseurs collecteront les informations nécessaires auprès des habitants de Saint-Pierre-des-Corps : Christelle Le Gallo, Fathia Yazid et Bruno Frémeaux (photos de gauche à droite).

Si vous êtes recensés cette année, une lettre sera déposée en amont dans votre boîte aux lettres. Puis, durant la collecte, l'agent recenseur distribuera une notice d'informations, permettant de répondre en ligne. Suivez les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. La réponse papier reste bien sûr possible pour les personnes qui ne peuvent pas utiliser internet.

C'est l'Insee qui récupère l'ensemble des données collectées pour les analyser. Chaque année, le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. En y répondant, vous permettez également aux collectivités d'ajuster l'action publique aux besoins de tous en matière d'équipements collectifs, constructions de logements, développement des transports en commun, etc. ■



ASSOCIATIONS

Depuis plusieurs mois, la ville travaille avec les associations à la rédaction d'une charte de la vie associative. Objectif ? Établir une relation de confiance entre les deux parties : pour une vie associative mieux connue et reconnue, un meilleur soutien des associations et des relations basées sur la confiance réciproque.

C'est lors de la cérémonie des vœux aux habitants, le vendredi 6 janvier à 18h30 à la salle des fêtes, que la charte d'engagement sera signée. Lors de cette soirée, les associations signeront également le contrat d'engagement républicain mis en place par l'État. La signature de ce contrat est fondamentale pour les associations souhaitant obtenir des subventions publiques (en espèce ou en nature), un agrément de l'État ou bien accueillir un jeune en service civique. Le contrat vise également à respecter les principes de liberté, d'égalité et de fraternité. ■



OPÉRATION "PETIT DÉJEUNER"

Pour une deuxième année consécutive, l'opération " petit déjeuner dans les écoles " a été reconduite.

Le principe ? Une fois par semaine les écoliers bénéficient d'un petit déjeuner concocté par la restauration municipale au sein de leur établissement scolaire.

Cette année, trois écoles participent au dispositif : la maternelle Jacques-Prévert avec soixante enfants, la maternelle Henri-Wallon avec vingt-deux enfants et la maternelle Paul-Louis-Courier avec cinquante-six enfants. Le dispositif est financé par l'Éducation nationale. ■



RAMASSAGE DES SAPINS

Le service voirie ramassera les sapins de Noël déposés devant les portes des habitations (les agents ne pénètrent pas dans les propriétés privées) les vendredis 6 et 13 janvier, à partir de 6h. Les arbres seront ensuite recyclés ou broyés. Pensez à sortir votre sapin, sans sac, la veille au soir et que celui-ci soit visible de la rue, sans gêner la circulation des véhicules. Après le 14 janvier, il faudra vous rendre à la déchèterie du Bois de Plante pour vous débarrasser de votre sapin. ■



INSCRIPTIONS EN MATERNELLE

Les inscriptions en maternelle pour l'année 2023 s'adressent aux enfants nés en 2020 et 2021. Elles auront lieu du mercredi 1^{er} février au mercredi 15 mars au service scolaire (Espace famille, 38 avenue de la République). Pour les enfants nés en 2021, vous pouvez préciser au service scolaire si vous souhaitez les scolariser dès la prochaine rentrée, sous réserve de places disponibles.

Pour l'inscription, vous devez vous munir de votre livret de famille ou d'un extrait d'acte de naissance de l'enfant, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé ou d'un document attestant que l'enfant a eu les vaccinations obligatoires pour son âge. Un certificat d'inscription sera délivré précisant l'école d'affectation. Fiche d'inscription disponible sur le site de la ville www.saintpierredescorps.fr ■

> SERVICE SCOLAIRE : ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, ainsi que le jeudi de 8h30 à 12h. Plus d'informations au 02 47 63 43 68



JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

Saint-Pierre-des-Corps poursuit ses engagements en faveur des enfants dans le cadre du label « Ville Amie des Enfants » d'UNICEF France. À l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant (20 novembre), les animateurs des accueils périscolaires et des centres de loisirs ont proposé des activités autour de cette thématique aux enfants. De nombreux dessins et œuvres ont été réalisés et exposés dans les accueils périscolaires et à l'Espace famille.

Pour célébrer cette journée internationale, le service enfance a distribué plus de 1 400 pensées dans les centres de loisirs, aux familles, aux enseignants, au conseil municipal des enfants, aux services municipaux et au public de passage sur l'Espace famille. Les fleurs ont été cultivées par les agents des serres municipales ! ■



Les pensées distribuées avec les dessins des centres de loisirs et accueils périscolaire pour la Journée internationale du droits des enfants

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Du 21 au 25 novembre, se sont tenues les élections du conseil municipal des enfants (CME). Les élèves de CM1 des six écoles de la ville ont voté pour renouveler les places des enfants partis au collège.

Ce sont ainsi dix-huit nouveaux enfants qui ont fait leur entrée au sein du CME le mercredi 14 décembre lors d'une séance plénière dans la salle du conseil municipal. Éloïse Drapeau et Amin Brimou, adjoints, étaient présents lors de ce moment. ■

Liste des 18 enfants élus en classe de CM1 :

- **École Pierre-Sémar / Les Sablons** : Salsabile BENSADIA et Yassine HENNOUS.
- **École Henri-Wallon** : Héloïse DZANGUE SONGNA, Inès MENNANI, Tiguidanké MINTHÉ et Mohamed OUARROUD.
- **École République / Line-Porcher** : Marwa BELHADRI, Safa DOUIRI, Léonin SARAZIN et Cléopée TROCME-DELVERT.
- **École Marceau / Paul-Louis-Courier** : Adem BOUCETTA, Amadou DIALLO, Nolan GEREY et Nicoloz GUGUBERIDZE.
- **École Joliot-Curie** : Lola GALLAIS.
- **École Viala-Stalingrad** : Iyad BENRAHMOUNE, Sacha DAN et Wael MARAGHNI.



Le nouveau Conseil municipal des enfants

SIGNATURE CHARTE QUALITÉ AGORES

Depuis le mois de septembre, la restauration municipale adhère à la charte nationale de qualité Agores. Cette charte, créée par l'association nationale de la restauration collective territoriale, certifie les nombreux engagements pris par le service restauration de Saint-Pierre-des-Corps comme la lutte contre le gaspillage alimentaire, le développement d'une cuisine durable, de qualité et bio, la volonté d'offrir aux usagers le meilleur service au meilleur coût, etc.

Mercredi 23 novembre, Amin Brimou, adjoint au maire, Gilles Dutour, responsable de la restauration municipale, François Hauton, secrétaire d'Agores et Didier Thévenet, président de la commission « charte qualité Agores » étaient réunis pour signer ensemble la convention de partenariat entre la ville de Saint-Pierre-des-Corps et le réseau Agores. ■



ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

L'espace public numérique de la Maison de l'Aubrière vient de renouveler son parc informatique. Vous trouverez désormais un serveur, huit ordinateurs dédiés au public, deux ordinateurs portables pour les conseillères numériques et un ordinateur pour la permanence. Le lieu est libre d'accès et gratuit pour tous. ■

> ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE : ouvert du lundi au jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h, ainsi que le vendredi de 13h45 à 17h. Plus de renseignements au 02 47 63 44 61



LE SERVICE DES ARCHIVES S'AGRANDIT !

Depuis le mois d'octobre, une nouvelle recrue est arrivée au sein des archives municipales. Gado Gnandi est la nouvelle apprentie du service. L'étudiante prépare un master pour exercer le métier de cheffe de projet en ingénierie documentaire. « *Après des études en sociologie, j'ai décidé de me réorienter afin de trouver un métier d'avenir qui me plaît vraiment. Lors de ma licence pro "data et management" à l'IUT de Tours, j'ai découvert l'archivage électronique en projet tuteuré et stage. J'ai beaucoup aimé ce domaine et j'ai donc décidé de me spécialiser grâce au master.* »

Pendant deux ans, l'apprentie va aider l'archiviste du service, Christine Faure, à mettre en place l'archivage électronique au sein des services municipaux. « *Tout est à faire, c'est un beau projet !* » se réjouit l'étudiante. Aidée des archives départementales, Saint-Pierre-des-Corps est la première ville du département à se lancer dans ce projet. « *Nous allons archiver les données numériques, sensibiliser les services à l'archivage électronique (arborescence, nommage des fichiers), dématérialiser des données papiers, etc. On ne va pas s'ennuier !* » conclut le nouveau binôme des archives. ■



Gado Gnandi, nouvelle apprentie des archives

UN NOUVEAU VÉHICULE À LA VOIRIE !

Depuis le mois d'octobre, le service voirie dispose d'un nouveau véhicule : un mécalac. Cet engin de dix tonnes remplace l'ancienne tractopelle du service. Appartenant à la métropole, le véhicule a été affecté à la ville de Saint-Pierre-des-Corps.

Plus moderne, précis et maniable, il permettra aux agents de creuser des tranchées, d'aménager des terrassements, de porter des charges lourdes, etc. Coût de l'investissement : 220 000€. ■



TRAVAUX BÂTIMENTS MUNICIPAUX

• **Centre technique municipal** : sécurisation du site avec la mise en place de la vidéoprotection. > **Travaux planifiés à la fin du 1^{er} trimestre 2023**

• **Gymnase Val-Fleuri** : mise en place d'éléments de protection métallique des vitrages, remplacement du vitrage et du bardage bois, isolation ou ravalement des façades. > **Travaux planifiés au printemps 2023** ■



RESTAURATION SCOLAIRE

NOUVEAU

CANTINE À



8 tarifs selon le Quotient Familial

De 1€ à 4,50€



O CORAÇÃO DE PORTUGAL



Le festival le samedi 5 novembre 2022 - © O Coração de Portugal

**Représenter le folklore portugais en France, c'est la mission d'O Coração de Portugal !
L'association coropétrussienne nous ouvre ses portes et dévoile les coulisses de son festival.**

Samedi 5 novembre 2022 résonnait un air de festivités dans la salle des fêtes. L'association O Coração de Portugal organisait son traditionnel festival international de folklore. « Notre manifestation a réuni de nombreux groupes, portugais et français, pour le plus grand bonheur des enfants et des adultes. Cette journée festive a pour but de célébrer chaque année la création de notre association. Ce sont soixante-dix personnes qui ont assuré la logistique de l'événement. Un défilé des groupes et de marionnettes géantes a ouvert les festivités dans le centre-ville. Puis, nous nous sommes dirigés dans la salle des fêtes où les animations se sont poursuivies : danses et chants traditionnels, repas et concert de Belito Campos en soirée » se remémore Fernando Gomes, président de l'association.

Née en 2017, l'association compte aujourd'hui quatre-vingt bénévoles. « Toutes les générations se mêlent. Il y a une bonne cohésion dans notre groupe. Nous nous réunissons tous

les dimanches après-midi, salle de la Médaille, pour répéter car O Coração de Portugal, c'est avant tout un groupe folklorique portugais. Nous représentons les chants et danses du nord du Portugal, plus précisément les régions de Vianna de Castelo et Arcos de Valdevez. Ainsi le groupe est composé de musiciens (accordéons, guitares, ukulélés, tambours, etc.), d'un chœur de chanteuses et de danseurs » souligne Dylan Gomes, vice-président.

Tout au long de l'année, la troupe participe à une quinzaine d'échanges en France, mais aussi à l'étranger, pour diffuser la culture portugaise. « Nous avons été à Paris, au Mans, à La Rochelle, à Lille, au Portugal (Carregado), en Allemagne. Ces échanges sont toujours très enrichissants, on découvre de nouvelles villes et nous revenons toujours avec de très bons souvenirs » se réjouit Karine Gomes, vice-trésorière.

Le groupe porte également des costumes qui font partie intégrante du

folklore portugais. « La tenue est l'un des éléments qui permet de distinguer d'où est originaire le groupe qui se produit, notamment en fonction de ses couleurs. Nos costumes ont été fabriqués à la main au Portugal. »

L'association regorge de projets pour l'avenir. « En 2022, nous avons enregistré un CD de douze chansons qui s'est très vite écoulé. En 2023, nous espérons, en plus d'organiser nos manifestations habituelles (brocante, fête en mai et festival en novembre), créer de nouvelles animations. Nous aimerions mettre en place un grand carnaval en février, ainsi qu'un défilé de chars, comme lors des fêtes municipales dans les années 90-2000 ! » ■

CONTACT

Mail :

ocoracaodeportugal37@gmail.com

Téléphone (Fernando Gomes, président) : 06 95 37 58 09

Facebook, Instagram et Tik Tok :

O Coração de Portugal

FANNY MILCENT

Originaire de Normandie, Fanny Milcent se destinait à une vie en dehors du monde du spectacle « *J'ai un diplôme universitaire scientifique, une maîtrise en science du goût plus précisément. Cette formation tournée vers les cinq sens m'aide aujourd'hui dans ma vie d'artiste !* »

En effet, en 2004, Fanny crée Abeille compagnie à Saint-Pierre-des-Corps. « *L'association a pour but d'associer les cinq sens aux disciplines artistiques. Nos spectacles s'adressent aux enfants car ils captent bien l'éveil des sens. En décembre, nous avons joué au centre culturel notre spectacle de contes musicaux " Ondines et merveilles " aux petits écoliers de la ville (très petites sections et petites sections) sur le thème de l'eau. Pour un artiste, les jeunes enfants sont un bon public : ils observent tous, même les plus infimes détails. 100% de ce que l'on offre est réceptionné, c'est un vrai bonheur !* »

Comédienne et conteuse au début de sa carrière, Fanny décide quelques années plus tard de renouer avec son rêve d'enfance et de chanter. « *Quand j'étais petite, je chantais avec ma grand-mère. En grandissant, je pensais ne pas pouvoir intégrer cet univers de la chanson. Un jour, j'ai travaillé avec le groupe dub de la Saugrenue et lors de notre prestation j'ai découvert l'énergie que cela procurait d'être sur scène, d'être soi-même et ne de pas jouer un rôle devant le public ! De cette expérience, j'ai donc voulu renouer avec mon rêve, d'autant que j'écrivais déjà.* »

Fanny se forme donc à l'école " Jazz de Tours " et rencontre Jean-Christophe, violoncelliste, avec qui elle compose depuis plus de dix ans le duo Sève. « *Comme moi, Jicé est en dehors des cases, nous sommes tous les deux inspirés par l'imaginaire.* »

En janvier, le duo sera en résidence au centre culturel pour préparer leur future prestation au festival " Accord Parfait ". « *Nous présenterons notre troisième album "L'eau rage " lors du concert. Pendant la résidence, nous rôderons le spectacle car pour le moment nous n'avons joué qu'une fois ! Ensuite nous partirons en tournée.* »

Le nouvel album du groupe porte sur la mémoire et la transformation. « *J'ai commencé à écrire ces textes au décès de ma grand-mère. Je voulais écrire sur ce qu'elle a ressenti lors du débarquement en Normandie, transmettre son histoire en chansons. Ça m'a paru comme une évidence comme elle m'a donné le goût du chant. Ce que j'ai écrit, tout en baignant dans cette atmosphère de danger, est de style surréaliste, comme à mon habitude. Lors de notre résidence, nous recevrons des enfants entre neuf et dix ans des centres de loisirs. Ils découvriront notre spectacle. Nous échangerons ensuite avec eux. J'espère que ce thème de la mémoire et de la transformation leur parlera, qu'ils puissent nous donner leurs impressions, les émotions qu'ils ont ressenties, mon but étant de transformer le sombre en clarté* » conclut Fanny. ■

Comédienne, conteuse, chanteuse. Fanny Milcent possède plus d'une corde à son arc ! L'artiste qui connaît bien Saint-Pierre-des-Corps se produira avec son partenaire Jean-Christophe Ginez lors de la 1^{ère} édition du festival " Accord Parfait " en février au centre culturel.



© Alain Bregeon / Joué Images

Festival " Accord Parfait " : pour cette première édition, le centre culturel programme une soirée dédiée à la scène musicale tourangelle avec la présence de Sève Duo, Jekyll Wood et Bazlab. Vendredi 3 février, dès 20h. Durée : trois concerts de 45 min. Tarifs : 12€ / 9€. ■



© Capoeira Mandara France

ASSOCIATION SPORTIVE

CAPOEIRA MANDARA FRANCE

D'origine afro-brésilienne, la capoeira est à la fois un sport et une discipline artistique accessible à tous ! Rencontre avec Luiz Gonzaga De Sá, fondateur de l'association de capoeira Corpopétrussienne.

LES COURS DE CAPOEIRA

POUR LES ENFANTS

- jeudi de 18h à 19h pour les enfants de 7 à 13 ans
- samedi de 10h à 10h45 pour les enfants de 4 à 6 ans
- samedi de 11h à 12h pour les enfants de 7 à 9 ans

POUR LES ADULTES (13 ANS ET +)

- jeudi de 19h à 21h
- samedi de 18h à 19h30

CONTACT

Mail :

assocapoeiramandarafrance@gmail.com

Site :

www.capoeiramandarafrance.fr

« **J**'ai toujours enseigné la capoeira : au Brésil, mon pays d'origine, en Espagne et depuis 2012 en France à Saint-Pierre-des-Corps. J'aime transmettre ma culture, faire connaître la capoeira. Ce sport de lutte, d'origine afro-brésilienne est né à l'époque de l'esclavage. Cette lutte était un moyen pour eux de se libérer, de lutter contre les classes sociales. Aujourd'hui, la capoeira est aussi considérée comme un art puisqu'elle se pratique au rythme de la musique des instruments à corde (berimbau) et percussions (atabaque, pandeiro et agogô) » explique Luiz Gonzaga De Sá, professeur et président de l'association corpopétrussienne.

Cette lutte orientale diffère de ses sœurs occidentales. « La capoeira n'est pas une lutte de combat. Ici, on enseigne à se défendre et non à se battre. Il n'y a pas de contact dans cette discipline. On s'attaque et on s'esquive au son des chants brésiliens et portugais. »

La capoeira est un sport qui s'adresse à tous : « Tout le monde peut la pratiquer. C'est une discipline mixte qui

convient à la fois aux filles et aux garçons. Nous recevons les enfants dès l'âge de quatre ans. Il y a aussi des enfants atteints d'un handicap (trisomie 21, fauteuil roulant) qui viennent au cours. La capoeira apporte de nombreux bénéfices aux personnes : elle développe les compétences physiques, la force, la coordination, la motricité. On apprend aussi à ressentir les choses. La capoeira oblige à être en contact visuel avec l'autre, cela permet de prendre confiance en soi et de vaincre sa timidité » souligne le maître Luiz.

Cette année le club compte une soixantaine d'adhérents. « Il y a plus d'enfants que d'adultes. Nous sommes deux professeurs au sein de l'association : Estelle et moi-même. En plus des cours que nous donnons, l'association organise des manifestations deux fois dans l'année. Chaque dernier weekend de novembre, nous fêtons la création du groupe Capoeira Mandara France. Et le premier week-end de juin, nous rassemblons lors du Festival Capoeira où sont notamment remis les obtentions de grades aux élèves » conclut le président. ■

JUMEAUX ET PLUS 37

Être parent d'enfants multiples est une expérience à part entière. L'association Jumeaux et plus 37 vous propose son soutien moral et matériel face à ce changement de vie !

D'envergure départementale, l'association Jumeaux et plus 37 a toujours été implantée à Saint-Pierres-Corps. « Jumeaux et plus, c'est un mouvement initié par des parents de jumeaux et triplés il y a plus de trente ans. Les parents ont commencé à s'organiser et se regrouper pour trouver des solutions, s'entraider et échanger des bons plans. En Touraine, l'association est née il y a vingt ans. De tous ces groupes répartis un peu partout en France, une fédération nationale a vu le jour et depuis 2003, celle-ci est reconnue d'utilité publique par l'État. La fédération dispose d'un appui de professionnels de santé (gynécologues, psychologues, pédiatres), qui forment un comité scientifique » explique Adeline Vioux, secrétaire de l'association.

En Indre-et-Loire, l'association rend plusieurs services aux familles du département. « Nous apportons un soutien moral aux parents. Un samedi par mois, nous tenons la permanence "Café parlotte". C'est un moment de rencontres et d'échanges. Ici, nous sommes là pour rassurer les couples qui attendent une naissance de multiples. Généralement, les futurs parents se posent de nombreuses questions avant l'arrivée de leurs enfants. Nous ne donnons pas des réponses toutes faites, chacun parle de son expérience. Chaque famille est unique et vivra l'aventure différemment. On essaye aussi de partager des sorties communes. Nous nous retrouvons par exemple dans les parcs de l'agglomération de Tours pour le goûter ! »

Jumeaux et plus 37 aide également ses adhérents matériellement. « Nous proposons la location d'équipements adaptés aux multiples. Il s'agit de poussettes doubles, de transats et d'écharpes de portage. Nous avons aussi mis en



Moment de convivialité : sortie au parc pour le goûter ! - © Jumeaux et plus 37

place la valise "préma" ! C'est un projet dont nous sommes fières. 50% des jumeaux naissent prématurément. Cette valise est donc très utile pour les familles car il y a de nombreux vêtements de toutes petites tailles » souligne Adeline.

Autres missions de l'association : informer les parents de sujets spécifiques. « Nous faisons notamment de la prévention santé car les grossesses de multiples sont plus à risque, il faut faire attention à certains symptômes. Lorsqu'on devient parents de multiples, on a aussi le droit à certaines aides. Nous mettons en relation les familles avec les prestataires et notamment la CAF qui dispose d'un service d'accompagnement des familles multiples. »

« Être parent de jumeaux, triplés, quadruplés, etc. est une expérience unique, un challenge du quotidien ! Et en se regroupant ensemble on est plus forts. C'est pour cela que je me suis investie au sein de l'association, pour partager mon expérience » conclut Adeline. Si vous souhaitez aider Jumeaux et plus 37, rendez-vous aux bourses annuelles de vêtements qui ont lieu chaque année au printemps et en octobre. Elles permettent de financer le fonctionnement de l'association. ■

CONTACT

Adresse : 82 rue de la Morinerie

Téléphone : 07 69 83 85 06 (répondeur)

Mail : jumeauxetplus37@gmail.com

Site : www.jumeaux-et-plus.fr/association/indre-et-loire/

Facebook : Jumeaux et plus 37

ÉMILIE POIRRIER-NDOUNGA

Passionnée par le droit, Émilie Poirrier-Ndounga souhaite aider les futurs époux dans leur projet de mariage civil. La Corpopétrussienne nous explique son projet d'utilité publique !

Notaire de formation, Émilie est uneoureuse du droit, et plus particulièrement celui lié à la famille. « C'est un domaine concret qui nous touche tous, tout au long de la vie. En ce moment, je suis en transition dans ma vie professionnelle. Je me laisse porter au gré des opportunités. Mon souhait est de transmettre mes connaissances juridiques au plus grand nombre possible. »

Depuis trois ans, la jeune femme enseigne à l'université de Tours. « J'aimerais aussi m'investir au sein de Saint-Pierre-des-Corps, c'est important pour moi ! J'ai constaté en échangeant avec mon entourage que lorsqu'on se marie, nous ne connaissons pas les lois liées à cet engagement. Je souhaiterais donc mettre en place, en lien avec la mairie, des ateliers participatifs pour que les futurs mariés puissent préparer leur union civile. L'objectif n'est pas de se substituer à un professionnel du droit mais de transmettre certaines clés aux couples pour débiter leur projet. En tant que citoyen, il me semble important que chacun puisse avoir des notions en droit. C'est dans l'intérêt de tous et cela peut être utile tout au long de la vie. »

Face au mariage, les couples peuvent s'interroger dans de multiples

domaines. « À partir du moment où vous vous posez une question, je vous conseille de rencontrer un professionnel qui pourra vous donner une réponse personnalisée, ce qui n'est pas le cas d'internet où beaucoup d'informations circulent mais ne sont pas nécessairement adaptées à votre cas particulier. Si vous vous demandez quel régime matrimonial vous conviendrait le mieux, consultez un notaire » souligne Émilie.

Au cours des ateliers, Émilie propose de faire travailler les futurs conjoints en binôme. « Cela permettra au couple de passer un moment privilégié à deux, de préparer ensemble leur union et de découvrir tous les articles lus lors de la cérémonie. »

Si le projet fonctionne bien, Émilie aimerait étendre le dispositif à d'autres thématiques. « J'imagine très bien un atelier sur la première acquisition immobilière, un domaine où ici encore nombreux sont ceux qui se posent des questions à ce sujet, tout comme celles liées aux démarches pour préparer sa succession. »

Lorsqu'Émilie ne consulte pas son code civil, celle-ci aime se balader dans la ville. « Saint-Pierre-des-Corps est une commune " ville-village ",

j'aime beaucoup, les personnes sont agréables. Quand on vit ici, on ne veut plus partir. On est proche de tout, il y a les commerces, la gare, la nature avec les bords de la Loire et la bibliothèque où je me rends régulièrement » conclut la Corpopétrussienne. ■

LES DIFFÉRENTS RÉGIMES MATRIMONIAUX

- **Communauté légale dite communauté d'acquêts** : les biens acquis par les époux pendant le mariage ainsi que tous leurs revenus sont communs, le reste des biens leur est propre. Attention : la plupart des dettes sont aussi communes !
- **Communauté universelle** : l'ensemble des biens dont les époux sont propriétaires sont communs.
- **Séparation de biens** : chaque époux est seul propriétaire des biens qu'il achète et dans les proportions achetées, s'il s'agit de biens en indivision.
- **Participation aux acquêts** : pendant le mariage, ce régime fonctionne comme une séparation de biens mais, à l'issue du mariage, les époux partagent leur enrichissement réalisé au cours du mariage.

« À noter que les régimes matrimoniaux sont des régimes types prévus par la loi mais ils peuvent être aménagés selon la volonté et la situation des époux » souligne Émilie. ■



PRÉVENTION, SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Assurer la sécurité et la tranquillité de tous, c'est la mission que se sont fixés les élus lors de ce mandat. Alain Garcia, adjoint en charge de la tranquillité publique, la sécurité, la prévention, la voirie et les marchés nous explique plus en détails le projet politique.

« Avec Monsieur le Maire, nous portons une politique de prévention et non de répression. L'ensemble des actions que nous mettrons en place, dès 2023, visent à protéger la population. L'objectif est de doubler l'effectif de la police municipale d'ici la fin du mandat. Actuellement, l'équipe est composée de trois policiers municipaux et de deux ASVP (agents de surveillance de la voie publique). En 2026, nous souhaiterions avoir six policiers et huit ASVP. La police municipale, c'est une police de proximité. Elle est présente pour répondre aux besoins des habitants et est très souvent sollicitée. Avec 16 000 personnes sur le territoire, il est nécessaire de renforcer le nombre d'agents sur la commune. Selon l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), il y avait en moyenne 5,3 policiers municipaux en 2019 pour 10 000 habitants. D'autres projets verront également le jour comme la mise en place de la vidéoprotection, des actions de prévention contre la délinquance, l'armement légal des policiers municipaux et la

requalification du local de la police municipale. » ■

SÉCURITÉ

LA VIDÉOPROTECTION

" Vidéoprotection ". C'est un mot qui peut susciter les questionnements. Mais comme son nom l'indique aussi, c'est un dispositif pour " protéger " les personnes et les biens et non les surveiller.

Cet outil supplémentaire et préventif en faveur de la population sera installé dès 2023 sur Saint-Pierre-des-Corps. « Les caméras serviront uniquement en cas de problème. S'il se passe quelque chose, seules les personnes assermentées, c'est-à-dire les policiers municipaux, pourront consulter les images. Les agents seront formés à ce nouvel outil. De plus, les images seront conservées dans un laps de temps défini » souligne Alain Garcia.

La mise en place de ce genre de dispositif sur un territoire n'est pas simple. Il faut notamment obtenir l'accord de la préfecture. « La ville a concerté les services préfectoraux pour obtenir l'autorisation d'installation de la vidéoprotection. Ce sont les bureaux de l'ordre publique, la direction des sécurités et les référents sureté qui ont donné leur avis favorable pour lancer le projet sur Saint-Pierre-des-Corps » commente l'adjoint à la sécurité.

De cette première validation, les services ont ensuite travaillé sur une

étude de sureté afin de déterminer les endroits où la vidéoprotection devrait être installée. « Les premières caméras seront implantées au centre technique municipal à la fin du premier trimestre 2023. On sécurise en premier le lieu où la police prendra ses fonctions, avec la salle de visionnage des caméras. Par la suite, la vidéoprotection sera mise en place dans certains endroits de la commune comme le parvis de la mairie, l'avenue de la République, le parvis de la gare, la rue de la Rabaterie, etc. Ces secteurs sont susceptibles d'évoluer en fonction des besoins. Au total, c'est un budget de 250 000€ qui est alloué à ce projet. » ■

POURQUOI ARMER LA POLICE MUNICIPALE ?

Armer les policiers municipaux n'est pas une question anodine. En Indre-et-Loire, plus de la moitié sont équipés d'une arme létale. Dans la métropole, c'est la majorité des polices municipales (Chambray-lès-Tours, Fondettes, Joué-lès-Tours, La Riche, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire et Tours), excepté Saint-Pierre-des-Corps. « Lors d'un accident, nous sommes les premiers arrivés sur les lieux. Avoir une arme peut nous permettre de se défendre, que ce soit pour protéger un citoyen, un collègue ou bien soi-même » explique Najib Lachefer, responsable de la police municipale de Saint-Pierre-des-Corps.

>> Pour posséder une arme à feu, la ville doit demander une autorisation



Animation sécurité routière dans les centres de loisirs



Les policiers municipaux sur le terrain

DES NOUVEAUX LOCAUX POUR LA POLICE MUNICIPALE

Dès 2023, des travaux de requalification débuteront au sein des locaux de la police municipale. Désormais, un bâtiment entier leur sera dédié. Le local, refait à neuf, comportera :

- un accueil pour recevoir le public,
- des bureaux pour les agents,
- des vestiaires (un pour les hommes et un pour les femmes),
- une salle de visionnage pour la vidéoprotection,
- une salle pour sécuriser l'armement. ■

>> à la préfecture. « Chaque policier qui se verra confier une arme fera précédemment l'objet d'une enquête nominative. Les agents bénéficieront d'une formation régulière et auront obligation de se rendre au stand de tir pour s'entraîner. Quant aux armes, elles seront stockées dans une salle sécurisée dans le nouveau poste de police municipale » assure Monsieur Garcia. ■

DES ACTIONS DE PRÉVENTION

LES PARTENARIATS ESSENTIELS

Éduquer, sensibiliser et prévenir. Ces actions aussi contribuent à rendre un territoire plus paisible. Comme toutes les villes de plus de 10 000 habitants ou comprenant un quartier prioritaire, Saint-Pierre-des-Corps dispose du CLSPD, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance. Cette instance a pour objectif de coordonner

en local la stratégie de sécurité et de prévention à adopter.

Une fois par mois, la ville réunit un GPO, un groupe partenarial opérationnel, qui met en relation les polices (municipale et nationale), le service vie des quartiers, les élus et les partenaires (bailleurs, Fil bleu, etc.). Ensemble, ils échangent sur la sécurité et les actions à mettre en place pour diminuer la délinquance.

Ainsi, au quotidien, différentes solutions peuvent être apportées. La ville peut par exemple bénéficier d'appels à projet. Ce fut le cas en fin d'année 2022. La préfecture a mobilisé dans le cadre du FIPD (Fonds interministériel de prévention de la délinquance) un budget de 20 000€ pour mener des actions de prévention à destination des habitants de Saint-Pierre-des-Corps. ■

DES ACTIONS TRANSVERSALES ENTRE SERVICES MUNICIPAUX

La ville peut aussi mener ses propres actions via les services municipaux, en contact direct avec la population. Les médiateurs, le service municipal de la jeunesse (SMJ), les services vie des quartiers et enfance mènent un travail commun pour proposer des activités éducatives. Donner un cadre aux jeunes, leur proposer des activités de groupe et de cohésion, tout cela contribue à les accompagner pour devenir des futurs citoyens.

Au cours des derniers mois, les services ont multiplié les initiatives :

- Découverte de différentes institutions pour le Conseil municipal des enfants : visites du conseil départemental, de la préfecture et de la caserne des pompiers de Saint-Pierre-des-Corps,
- Sensibilisation à la sécurité routière au centre de loisirs des Grands-Arbres cet été avec la présence de la police nationale. Les enfants ont pu échanger avec les professionnels et des ateliers grandeur nature ont été mis en place pour adopter les bons comportements sur la route.
- Occupation de l'espace public avec des manifestations rassemblant la population : fête de quartier du Grand-Mail, ramassage des déchets lors de la Marche Eco'fun, etc.

Les partenaires sociaux, présents sur le territoire, apportent eux aussi un impact positif dans cette lutte. Fil bleu est par exemple très actif avec le SMJ. Leurs agents de prévention interviennent régulièrement pour expliquer aux jeunes les bons comportements à adopter dans les transports en commun. ■



Des activités éducatives qui participent aussi à la prévention : animations sportives et rassage des déchets

PLAN " SÉCUR' ÉCOLE "

La ville mène actuellement une réflexion globale sur la sécurisation des abords des écoles et des passages piétons qui les entourent. Un état des lieux avec les conseils des écoles et les parents élus sera mené, ainsi qu'une étude générale sur la circulation des véhicules dans les différents quartiers. Plusieurs solutions sont déjà envisagées : l'augmentation des effectifs des ASVP, l'aménagement de panneaux de signalisation, etc. ■

PLAN " TRANQUILLITÉ VACANCES "

Depuis quelques mois, la police municipale vous propose un nouveau service : le plan " tranquillité vacances ". Durant votre absence, les agents se déplacent une à deux fois devant votre domicile pour vérifier qu'il n'y a pas de tentative d'effraction. Pour bénéficier du dispositif, signalez-vous auprès de la police municipale. ■

> POLICE MUNICIPALE : 02 47 63 43 43 et policemunicipale@mairiespdc.fr

UNE JOURNÉE AVEC....

LA POLICE MUNICIPALE



Une partie de l'équipe de la police municipale, accompagnée de l'adjoint référent, Alain Garcia

7h30. Le jour se lève sur Saint-Pierre-des-Corps. La police municipale est déjà réunie au sein de son local. Un briefing matinal lance la journée. « Cette réunion est essentielle. Elle permet à chacun de faire le point sur les dernières interventions qui ont eu lieu sur la ville. C'est aussi le moment où nous parlons des missions du jour » commente Najib Lachfer, responsable de la police municipale.

8h. Il est bientôt l'heure pour les ASVP, les agents de surveillance de la voie publique, de se rendre aux abords des écoles pour assurer la sécurité des passages piétons. Rémy et Thierry enfilent avant de partir leur gilet pare-balles. « C'est un outil indispensable pour assurer notre sécurité, nous le portons toute la journée lorsque nous sommes en service. » Ce matin-là, c'est à l'école Paul-Louis-Courier / Marceau que les deux agents aident les enfants et leurs parents à traverser la route. « Il y a beaucoup de circulation à cet endroit. En plus de fluidifier la circulation entre les piétons et les véhicules, nous assurons aussi une mission de sensibilisation et d'information. C'est le cas par exemple du port du casque lors de l'utilisation d'une trottinette électrique ou d'un vélo. Nous avons un métier où le contact humain est à la fois important et enrichissant. C'est un travail où l'on ne s'ennuie jamais ! »

Veiller à votre sécurité, c'est la mission quotidienne de la police municipale. Durant une matinée, les agents nous dévoilent les coulisses de leur métier.

9h. Rémy et Thierry se dirigent dans le centre-ville pour vérifier le stationnement des voitures en zone bleue. « Comme nos collègues policiers, nous sommes des agents assermentés. Nous pouvons donc verbaliser les véhicules qui sont en infraction. Il peut s'agir d'un défaut de vignette d'assurance ou bien d'un oubli d'un disque de stationnement notamment. »

10h. Nous rejoignons Louis et Raphaël, policiers municipaux, déjà en patrouille. Échanges avec les commerçants, passage sur les marchés, constats de délits routiers ou de dépôts sauvages, sécurisation des manifestations, interventions sur les accidents de la route, etc., sont autant de missions qui font partie du quotidien des agents. « En plus d'être sur le terrain, notre métier comporte un côté administratif. Nous rédigeons des rapports d'interventions ainsi que des mains courantes. »

11h. Il est l'heure pour l'équipe de la police municipale de se diriger au complexe sportif Martin-Nadaud. Une fois par semaine, l'ensemble des agents s'entraînent ensemble pendant 1h30. « Nous débutons les séances par des échauffements. Puis nous réalisons des exercices techniques d'interpellation avec mise en situation. Ce créneau est très important car il permet de former les agents, d'améliorer nos réflexes lors des interventions et de souder l'équipe » conclut le responsable de la police municipale. ■

CONTACT

Téléphone : 02 47 63 43 43

Mail : policemunicipale@mairiespdc.fr

MACARON BLEU - STATIONNEMENT : pour les résidents en zone bleue, la ville propose un macaron pour se garer sans disque de stationnement européen. Il est délivré gratuitement par les agents de la police municipale, sur présentation de la carte grise et d'un justificatif de domicile (limité à un véhicule par foyer et valable une année civile). Pour récupérer votre macaron, prenez rendez-vous à l'accueil de la mairie. ■

MA RÉSERVE

Proposer des produits de qualité à ses clients, c'est la mission de Ma Réserve ! Anne Arnault, directrice communication et événementiel, nous explique le concept de l'entreprise implantée en Touraine et en Vendée.



Léo Jourdain, responsable logistique et boutique, présente le show-room de l'entreprise
© Ma Réserve

Quelle est l'histoire de Ma Réserve ?

Anne Arnault : Ma Réserve, c'est une marque déposée regroupant plusieurs activités autour de l'apéritif : des bars, une société de distribution pour le vin et la bière et une société événementielle. Tout a commencé en 2012, avec l'ouverture d'un premier bar en Vendée à l'île d'Yeu. Le groupe s'implante ensuite en Indre-et-Loire en 2014 avec la création d'un bar rue Colbert à Tours. En 2016, ouverture d'un second bar à l'île d'Yeu. Et c'est en 2018 que Ma Réserve arrive à Saint-Pierre-des-Corps. Nous cherchions un entrepôt pour notre centrale d'achats (vins et bières) et nous avons été séduits par le bâtiment que nous occupons actuellement. Sa très grande superficie nous a permis de développer de nouvelles activités comme le shop à tarifs grossistes à destination des particuliers et entreprises. Et l'aventure se poursuit avec l'ouverture en 2023 d'un nouveau bar à Amboise.

Qu'est-ce qui vous différencie d'autres entreprises ?

A. A. : Notre concept repose sur l'envie de proposer aux clients des produits de qualité dont nous pouvons certifier

l'origine et les étapes de production et de transformation. Nous travaillons en direct avec les brasseurs, les vigneron, les éleveurs en Italie et en Espagne pour la charcuterie. Nous privilégions l'artisanat et les circuits courts. L'entreprise est toujours à la recherche de nouveaux produits. Nous avons au sein du groupe une équipe d'experts qui testent les produits que nous vendons.

Pouvez-vous nous parler de l'entrepôt de Saint-Pierre-des-Corps ?

A. A. : Le bâtiment de Saint-Pierre-des-Corps est multifonctions : on y retrouve tout d'abord le siège social de l'entreprise. Nous sommes une dizaine de personnes à y travailler. Il y a ensuite la partie shop. Vous y trouverez des bières artisanales et du vin. À partir d'un carton acheté, vous bénéficiez de tarifs grossistes ! Léo et Gauthier sont là pour vous conseiller et trouver le produit qui vous correspond, que ce soit pour une occasion particulière (mariage, fête entre amis, etc.), pour offrir ou tout simplement se faire plaisir. Pour les entreprises, nous mettons à disposition dans nos locaux depuis peu des bureaux partagés. En fonction

de vos besoins, vous pouvez louer l'espace pour quelques heures ou jours. Et en 2023, nous mettrons en place également pour les entreprises la vente à emporter en click & collect. Rendez-vous sur notre site et nos réseaux sociaux pour davantage d'informations !

Un lieu que vous aimez à Saint-Pierre-des-Corps ?

A.A. : Le Magasin général. Je suis sensible aux lieux qui ont fourmillé d'activités et de personnes. J'ai déjà eu la chance de visiter la friche industrielle, c'est une bâtisse qui a une âme et une très belle architecture !

Un commerce que vous souhaitez recommander ?

A.A. : Pizza Vio, le couple est adorable et les pizzas sont très bonnes ! ■

CONTACT

Adresse : 57 rue du Colombier

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 18h

Téléphone : 06 98 07 90 77

Site : www.mareserve.com

Facebook et Instagram :

Ma Réserve Saint-Pierre-des-Corps

BRÈVES DE MÉTRO

CONTRAT DE VILLE DE LA MÉTROPOLE : APPEL À PROJETS 2023

L'appel à projets 2023 du contrat de ville de la métropole tourangelle est lancé. Les associations et organismes qui souhaitent solliciter des financements politiques de la ville sur l'année 2023 doivent déposer leur demande de subvention avant le 20 janvier par le biais de la plateforme numérique de saisie de demande de subvention " DAUPHIN " du CGET.

Les documents afférents à l'appel à projets et la plateforme numérique " DAUPHIN " du CGET sont accessibles sur le site de la ville, www.saintpierredescorps.fr ■

RAMASSAGE DES POUBELLES

À partir du 1^{er} janvier 2023, Tours Métropole change la fréquence de ramassage des ordures ménagères. Il n'y aura désormais plus qu'une collecte par semaine pour les maisons et petits collectifs le lundi à Saint-Pierre-des-Corps. Pour les gros producteurs et collectifs, deux collectes auront lieu chaque semaine le lundi et jeudi.

Concernant le ramassage des déchets végétaux (habitat pavillonnaire uniquement), la collecte se fera le lundi ou vendredi en fonction des quartiers (ville divisée en deux zones : ouest et est avec une ligne de séparation au niveau du boulevard Jean-Jaurès, rue et pont Jean-Moulin et rue de la

Pichotière). Calendrier des collectes :

- Lundis (ouest de la ville) : 09/01, 23/01, 06/02 et 20/02. Puis tous les lundis du 06/03 au 26/06. Été : 10/07, 24/07, 07/08 et 21/08. Puis tous les lundis du 04/09 au 27/11, ainsi le lundi 11/12 et mardi 26/12.

- Vendredis (est de la ville) : 13/01, 27/01, 10/02 et 24/02. Puis tous les vendredis du 03/03 au 30/06. Été : samedi 15/07 et vendredis 28/07, 11/08 et 25/08. Puis tous les vendredis du 01/09 au 24/11, ainsi 08/12 et 22/12. ■



SE DÉPLACER À VÉLO

La pratique du vélo séduit chaque année de plus en plus d'utilisateurs. Pour vous aider, la Métropole propose des services adaptés à l'usage de la bicyclette :

- l'Accueil Vélo et Rando, situé 31 Boulevard Heurteloup à Tours, offre tout au long de l'année un planning d'animations variées autour

des deux roues. C'est aussi à cet endroit que vous pourrez louer un vélo (classique, pliant ou à assistance électrique) par le biais du dispositif " Velociti ". Plus d'informations au 02 47 33 17 99 et velorando@mobilites-touraine.fr

- vous souhaitez stationner votre vélo ? La métropole dispose de 14 parcs à vélos accessibles sur le territoire, soit 594 places sécurisées ! L'un des parcs se situe à Saint-Pierre-des-Corps en face de la gare. Ce service est accessible à tous : gratuitement pour les abonnés Fil Bleu ou 15€ (+ 2€ pour la fourniture de la carte) par an en souscrivant au " pass annuel parc à vélo " de Fil Bleu pour profiter d'un accès illimité à tous les parcs à vélos. ■





CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes-rendus des conseils municipaux en entier sur www.saint-pierredescorps.fr

16 NOVEMBRE 2022 (EXTRAITS)

Procès-verbaux des conseils municipaux du 6 juillet, 28 septembre et 3 octobre 2022
Approuvés.

Vœu présenté par le groupe de la majorité « Saint-Pierre Autrement » - Lutte contre les violences faites aux femmes : une cause commune
Vœu adopté à l'unanimité.

Vœu présenté par le groupe d'opposition « À GaucheS Toute ! » - Classement dans le domaine public des allées de la Gagnerie, des Démorences et Bernard-Tomal
Vœu adopté à l'unanimité.

Vœu présenté par le groupe d'opposition « J'aime Saint-Pierre-des-Corps » relatif à la valorisation des déchets du cimetière
Vœu adopté à l'unanimité.

Vœu présenté par le groupe d'opposition « Vivre Ensemble Solidaires en Métropole Tourangelle - #La France Insoumise » - Motion de soutien au député La France Insoumise, M. Carlos Martens Bilongo
Vote : pour : 30. Abstentions : 2 (C. Bonnard et L. Lefèvre).

Ouvertures dominicales des commerces de détail pour l'année 2023
Vote : pour : 20. Contre : 11 (M. Soulas, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, L. Allyasbgran-Quintard, M. Benbedra, C. Jeanneau, F. Kendri, N. Benzait, B. Grosleron, R. Durouchoux).
Abstention : 1 (C. Lala).

Désignation d'un représentant au conseil d'administration de la Fondation la Loco
Vote : pour : 23. Abstentions : 9 (M. Soulas, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, L. Allyasbgran-Quintard, M. Benbedra, F. Kendri, N. Benzait, B. Grosleron).

Décision modificative n° 3 – Exercice 2022 – Budget principal de la commune
Vote : pour : 21. Contre : 11 (M. Soulas, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, L. Allyasbgran-Quintard, M. Benbedra, C. Jeanneau, C. Lala F. Kendri, N. Benzait, B. Grosleron).

Apurement du compte 1069 « Reprise 1997 sur excédents capitalisés – Neutralisation de l'excédent des charges sur les produits » sur deux ans par opération d'ordre non budgétaire
Vote : pour : 24. Contre : 8 (M. Soulas, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, L. Allyasbgran-Quintard, M. Benbedra, F. Kendri, N. Benzait).

Demande de garantie d'un

emprunt CDC par la société SCALIS – Opération « Acquisition en VEFA de 37 logements, rue de la Rabaterie à Saint-Pierre-des-Corps »
Délibération ajournée.

Subvention exceptionnelle au CCAS pour son budget annexe service aides à domicile
Délibération adoptée à l'unanimité.

Demandes de fonds de concours de droit commun à Tours Métropole Val-de-Loire pour le financement de dépenses d'investissement – Annule et remplace la délibération n°2022-30 du 9 mars 2022
Délibération adoptée à l'unanimité.

La participation financière à la protection sociale complémentaire des agents
Délibération adoptée à l'unanimité.

Taux horaire des membres du jury d'examen de l'école de musique
Délibération adoptée à l'unanimité.

Promesse de vente de 9 165 m² de surface de plancher sur des terrains situés ZAC Gare, au profit de la société PROMEO
Vote : pour : 22. Contre : 10 (M. Soulas, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, L. Allyasbgran-Quintard, M. Benbedra, C. Jeanneau, C. Lala F. Kendri, N. Benzait). ■

Toutes
vos démarches
familiales
en quelques clics !



St PIERRE
des CORPS

LIBRE EXPRESSION

Les articles publiés ci-dessous, portant sur des questions municipales, sont rédigés par chacun des groupes politiques représentés au sein du conseil municipal et n'engagent que leurs auteurs.

SAINT-PIERRE AUTREMENT

L'AVENIR DE LA PLACE MAURICE-THOREZ

Le projet de la place Maurice-Thorez et de l'îlot Rosenberg du centre-ville de Saint-Pierre-des-Corps est l'un des sujets les plus complexes dont nous avons hérité à notre élection. Nous avons dû traiter avec le manque d'anticipation de la municipalité précédente, tant dans l'élaboration du projet que d'un point de vue financier. Depuis deux ans, nous essayons de construire un projet attractif pour notre commune. Notre objectif premier pendant l'élaboration du projet était d'installer de nouveaux commerces afin de continuer à faire vivre notre centre-ville. Ces commerces de proximité sont essentiels et répondent à différents besoins et problématiques de nos citoyens. Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser le cœur de la commune s'éteindre ! Nous avons déjà dû traiter avec des départs de commerçants installés depuis plusieurs années dans notre ville, car la municipalité n'avait aucune solution pérenne à leur proposer.

Ce secteur de notre commune est essentiel tant il accueille les pompiers, plusieurs commerces et notamment, un supermarché de proximité. Cette place est également un lieu de rencontre et de partage les mercredis et samedis matin avec le marché. Nous ne pouvons pas pénaliser nos citoyens ainsi que nos commerçants pour une négligence passée.

Nous avons proposé aux commerçants différentes options pour continuer leur activité sur notre territoire que ce soit dans le futur centre commercial ou ailleurs dans notre ville. Malheureusement, certains ont choisi de s'établir ailleurs pour différentes raisons. Nous voulions les remercier pour leurs services offerts à notre population et leur souhaitons une bonne continuation.

Nous voulons que cette place soit plus arborée et en continuité des modifications opérées quartier de la gare et du futur échangeur de l'A10 afin de favoriser le rayonnement de notre commune. ■

Saint-Pierre Autrement

E. Francois, O. Conte, E. Drapeau, M. Chapeau, M. Persiani, A. Brimou, A. Garcia, J. Métais, G. Ak, A. Delanchy, C. Bonnard, L. Lefèvre, R. Durouchoux, S. Audusseau, S. Mokadem, M. Ak, P. Daumain, R. Danger, C. de Amarin, A. Volatiana, A. Marichal, G. Frémont.
o.conte@mairiespdc.fr

À GAUCHES TOUTE ! DE L'UTILITÉ DES VŒUX PRÉSENTÉS EN CONSEIL MUNICIPAL

Les vœux présentés en conseil municipal permettent aux groupes d'opposition d'interférer dans l'ordre du jour du conseil municipal et d'imposer un thème de débat suivi d'un vote.

Les vœux contraignent alors le maire à clarifier devant la population sa position sur un certain nombre de sujets. Les vœux peuvent porter sur tout sujet d'intérêt local, quand bien même il échapperait à la compétence du conseil municipal sous réserve qu'il ait une incidence particulière sur la vie de la commune. Le conseil peut ainsi émettre des vœux à caractère politique ou sur des objets qui relèvent de la compétence d'autres personnes publiques, dès lors qu'ils présentent un intérêt local.

L'objectif est d'interpeller l'opinion sur des questions d'actualité, de manifester un point de vue ou de peser dans un débat.

Le groupe À Gauches Toute depuis le début du mandat a déposé 16 vœux. Neuf ont été adoptés avec les voix des autres groupes d'opposition et de la majorité. Sept ont été rejetés par la majorité municipale seule, lesquels vœux abordaient tous des questions sociales et citoyennes!

En agissant ainsi, AGT, a fait adopter le principe des budgets participatifs, la révision des tarifs de cantine, le gel par la métropole des tarifs de l'eau en 2021 et 2022, une proposition de reclassement de la Galboisière en quartier prioritaire

et dernièrement, suite à la présentation de notre vœu sur le quartier des Randonnières, le conseil municipal à l'unanimité a voté pour que le maire engage rapidement avec la Métropole de Tours Val-de-Loire le classement dans le domaine public des allées de la Gagnerie, des Démorences et Bernard Tomai. Nous avons présenté le 14 décembre un vœu pour revoir les tarifs des repas à la Résidence des Personnes Âgées.

Ainsi grâce aux vœux, AGT continuera à peser sur les débats municipaux dans l'intérêt des habitants. ■

À Gauches Toute !

M. Soulas, L. Allyasbgran-Quintard, C. Rosmorduc, M. Drici-Kouba, C. Bonneau, M. Benbedra.
agauchestoute@gmail.com

J'AIME SAINT-PIERRE-DES-CORPS L'ANNÉE 2022 S'ÉCLIPSE POUR LAISSER LA PLACE À 2023

Le groupe J'aime Saint-Pierre espère, que malgré la morosité ambiante, vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année et vous souhaitez une très bonne année à venir.

Parce que nous aimons Saint-Pierre **nous sommes allés à votre rencontre** le samedi 10 décembre – nous y retournerons en 2023 - et **nous avons été sensibles à vos revendications** : la hausse des tarifs de la piscine, l'insuffisance de chauffage à la Résidence de Personnes Âgées (RPA), l'insécurité sur les pistes cyclables, les rodéos en pleine nuit engendrant des nuisances nocturnes...

Nous les ajouterons aux objectifs de travail que nous nous sommes fixés :

- Travailler sur le plan vélo et le plan piétons, faire que l'est de notre ville soit bien desservi par les transports en commun,
- Faire de notre ville, une ville du quart d'heure en préservant coûte que coûte les commerces de proximité. C'est à

pied aujourd'hui que nous devons faire nos courses quotidiennes. Le tout voiture doit être banni.

- Être attentifs aux différentes hausses (impôts, repas - scolaires et RPA, piscine, bibliothèque...) que notre majorité serait tentée de mettre en place pour pallier la hausse de l'énergie.

Des économies sont possibles sans impacter le quotidien des habitants. La sobriété énergétique nous permettra ces économies. La rénovation des bâtiments publics, administratifs doit être une priorité. Il est inacceptable d'apercevoir des salles municipales vides éclairées toute la nuit.

Notre vœu sur la valorisation des déchets a reçu un accueil favorable de la majorité, nous attendons désormais ses propositions.

Faire de notre ville, une ville vertueuse nous en rêvons tous ! Que ce rêve devienne réalité...

Nous aimons Saint-Pierre-des-Corps et vous ?

Bonne année 2023. ■

J'aime Saint-Pierre-des-Corps

C. Jeanneau et C. Lala.
citadin@wanadoo.fr

AGIR ENSEMBLE

SAINT-PIERRE « VILLE AMIE DES ENFANTS », VRAIMENT ?

L'éducation et la jeunesse ! Voilà les nouvelles priorités que s'est fixée la majorité pour 2023. Dans sa lettre adressée aux parents élus des écoles de Saint-Pierre-des-Corps, M. le Maire détaille les projets à venir. Examinons-les !

Commençons avec la rénovation des passoires énergétiques que sont les écoles de la ville. Il aura fallu attendre la moitié du mandat pour que la majorité commence une programmation pluriannuelle des travaux. Or ce type de planification immobilière s'établit sur 5 ans au minimum. Pourquoi ne pas l'avoir lancée dès le début du mandat. Où est le sens des priorités ?

Concernant la sécurité aux abords des écoles, circulez, il n'y a rien à voir !

Depuis 2 ans pourtant, une réflexion est promise sur ce sujet. Il faut un véritable état des lieux sur les conditions de circulation des enfants en entrée et sortie de l'école. Faudra-t-il un accident pour que la sécurité des enfants devienne enfin une priorité ?

Quant au centre de loisirs, l'absence de prévisions d'effectifs oblige les encadrants à deviner le nombre d'enfants à accueillir. Et s'ils se trompent ? Alors les enfants peuvent être 30 pour 3 animateurs. L'organisation des activités s'en ressent bien sûr. Et c'est non seulement dangereux, mais aussi illégal : la loi fixe un minimum de 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans. Sans compter la précarisation d'emploi des animateurs qui peuvent être appelés au pied levé. Décidément, la sécurité et la qualité du service public ne sont pas les priorités de la majorité !

Au final, l'éducation et la jeunesse sont-elles vraiment des priorités de la mairie pour 2023 ou bien s'agit-il seulement d'une communication ? Sur tous ces sujets, M. le Maire invite à la concertation. Il est temps ! ■

Agir Ensemble, Transition écologique et citoyenne

B. Grosleron.
arialspdc37.org

VIVRE ENSEMBLE SOLIDAIRES EN MÉTROPOLE

NOUS VOUS SOUHAITONS À TOUTES ET TOUS UNE BELLE ANNÉE 2023 !

Aux habitantes et habitants de la ville et de la métropole, nous souhaitons que l'année 2023 vous apporte le bonheur, la santé, le succès de vos projets et l'accomplissement de vos rêves.

Aux personnels de tous les services municipaux et métropolitains, nous adressons nos remerciements pour la qualité des services rendus et nous leur souhaitons une année riche en aboutissements dans leurs projets professionnels et personnels.

Pour que cela se concrétise, **il faut obtenir des mesures à la hauteur des besoins et lutter** contre la vie chère, pour des services publics de qualité, pour une augmentation du SMIC, des salaires

et des minima sociaux avec des retraites prises à 60 ans.

Si le Maire ne peut pas tout, nous constatons qu'il met en difficulté ses services : turn-over des directions, postes non pourvus (17% de l'effectif total), remplacements non assurés comme au service d'aides à domicile, par exemple. **Les augmentations décidées aggravent les conditions de vie.**

2023 est l'année du **mi-mandat pour la municipalité**. Nous demandons qu'un bilan soit fait **avec la population**. **Comprendre pourquoi** des projets sont retardés (avenir de la Rabaterie, du centre-ville...) et d'autres pourraient se concrétiser rapidement comme les caméras ou l'armement de la police municipale.

Le Service Public est un maillon essentiel du vivre ensemble, penser que **la seule réponse politique** est une surenchère sécuritaire est tout au plus dangereux !

Nous souhaitons dès 2023, qu'avec les forces de gauche dont celles au Conseil Municipal, nous défendions ensemble **l'amélioration du Service Public Municipal en combattant sa casse !**

Notre ville a du talent.

À toutes et à tous, nous souhaitons une très belle année 2023 ! ■

Vivre Ensemble Solidaires en Métropole

#La France Insoumise

F. Kendri et N. Benzait.
vesemt@gmail.com

CÔTÉ CULTURE

EXPOSITION

« LES FEMMES-ARCHITECTES : L'IMPACT SUR LES DÉBUTS DU MODERNISME »

Pour la deuxième exposition de la saison, le travail des femmes est à l'honneur ! Pendant presque deux mois, " *Les femmes-architectes : l'impact sur les débuts du modernisme* " présentera le travail de quatre femmes architectes et leur importance pour le développement du mouvement moderne en Europe : la Française Charlotte Perriand, l'Irlandaise Eileen Gray, l'Autrichienne Margarete Schütte-Lihotzky et l'Allemande Lilly Reich.

L'exposition se déclinera autour d'une grande maquette d'étude de Charlotte Perriand exposée entre 2019 et 2020 à la Fondation Louis Vuitton à Paris. « *Sa fille, Pernette Perriand-Barsac a fait don de celle-ci à la Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire. La maquette sera une pièce phare de l'exposition coropétrussienne* » explique Céline Illig, directrice des affaires culturelles.

L'exposition présentera également comment chaque architecte a apporté une réflexion majeure dans ce domaine : la conception de l'architecture moderne comme organisme vivant (Eileen Gray), l'invention de l'espace rationalisé pour la femme moderne (Margarete Schütte-Lihotzky) et la définition de l'espace architectural par la texture et les matériaux (Lilly Reich).

Une partie de l'exposition mettra aussi en lumière le travail d'architectes et designers du territoire Tourangeaux. Et pour clôturer en beauté l'exposition, une journée d'étude sera organisée le mercredi 8 mars, journée internationale des droits des femmes ! ■

Exposition en partenariat avec la Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire.

> **EXPOSITION DU 19 JANVIER AU 8 MARS 2023. GALERIE DU PASSAGE CHABRIER.**

> **VERNISSAGE JEUDI 19 JANVIER À PARTIR DE 18H.**

> **HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC : mardi et vendredi de 14h à 18h, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.**

> **ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE**

> **MERCREDI 15 FÉVRIER À 15H : visite guidée gratuite par Elke Mittmann (directrice de la Maison de l'Architecture CVL et maître de conférences titulaire de l'E.N.S.A.S. Strasbourg). Inscription à info@ma-cvl.org**



SOUTIEN À LA DIFFUSION LOCALE

Mettre à l'honneur les artistes locaux, c'est le fil conducteur de la saison culturelle 2022-2023. « C'était une volonté de la municipalité et du centre culturel de soutenir les artistes du territoire, que ce soit en les programmant dans notre saison culturelle ou bien en les accompagnant dans leur création artistique avec l'organisation de résidences de travail au sein de nos locaux » commente Stéphane Gay, responsable de la programmation culturelle.

Depuis le mois de septembre, ce sont déjà trois compagnies locales qui ont été présentées aux Corpopétrussiens. « Lors de la présentation de la saison culturelle, la compagnie tourangelle Entité a clôturé la soirée avec sa dernière création de danse, *Moreve*. Puis, en octobre et décembre, deux compagnies (Cie Möbius-Band basée à Tours et Cie Voix Off / Damien Bouvet installée en région Centre) ont présenté leur création aux jeunes publics. »

L'un des projets du centre culturel pour promouvoir la diffusion des artistes locaux, c'est la création du Festival " Accord Parfait " qui se déroulera le vendredi 3 février. « C'est vraiment du " made in local " avec des artistes tourangeaux de qualité. Pendant la soirée, vous découvrirez trois artistes dans des tonalités pop-rock : Sève Duo, Jekyll Wood et Bazlab. Tous joueront durant 45 minutes, de quoi passer une bonne soirée musicale ! » conclut Stéphane Gay. ■

> **FESTIVAL " ACCORD PARFAIT " : vendredi 3 février, 20h, centre culturel. TARIFS : 12€ / 9€**

LES AUTRES SPECTACLES LOCAUX DE LA SAISON

Compagnie Hic Sunt Leones et sa pièce de théâtre *Meuh* (20/01), Compagnie Répète un peu pour voir et son spectacle immersif *Je vous aime* (28/01), Compagnie Supernovae et sa pièce de théâtre *Encabanée* (17 et 18/03), Compagnie Voix Off / Damien Bouvet et sa pièce de théâtre jeune public *L'ange pas sage* (1^{er}/04), Compagnie Discrète et son spectacle de mime - jeune public *Sauve Mouton* (20/05). ■

COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

Les gens de Bilbao naissent où ils veulent de Maria Larrea - Livre adulte



En 1943, une prostituée de Bilbao donne vie à un garçon qu'elle confie aux jésuites. Un peu plus tard, en Galice, une femme accouche d'une fille et la laisse aux sœurs d'un couvent. Le garçon, c'est Julian. La fille, Victoria. Ce sont le père et la mère de Maria, notre narratrice. Sous Franco, ils fuient à Paris. La Galicienne y sera femme de ménage, et lui, gardien du théâtre de la Michodière. Maria grandit là, parmi les acteurs, les décors, les armes à feu de son père, buveur souvent violent, les silences de sa mère et les moqueries de ses amies. La fille d'immigrés devient réalisatrice, tombe amoureuse, fonde un foyer, s'extirpe de ses origines. Mais toute sa vie va être bouleversée quand une tarologue lui révèle à 27 ans qu'elle n'est pas la fille de ses parents... Maria, née à Bilbao mais élevée à Paris, va retourner sur les lieux de sa naissance pour enquêter et essayer de découvrir les secrets de son origine. Maria Larrea, a été récompensée pour ce roman autobiographique du prix du Premier roman 2022 et du prix Les Inrockuptibles du Premier roman. ■

Coassine, album de Muriel Bloch et Régis Lejonc - Livre jeunesse



à cette rencontre. ■

Quand les mots d'une grande conteuse s'associent aux magnifiques images d'un illustrateur de renom, cela donne l'album *Coassine*. Plongez dans ce conte issu du folklore bourguignon pour découvrir l'histoire d'une petite grenouille nommée Coassine. Régis Lejonc par ses grandes illustrations pleines page donne vie et tendresse

Bibliothèque municipale 3 rue Henri-Barbusse / 02 47 63 43 17

stpierredescorps-bibliotheque.fr

Centre culturel communal 37 bis avenue de la République / 02 47 63 43 15

billetterie.mairiespd.fr

Galerie Chabrier Passage Emmanuel-Chabrier / 02 47 63 43 15

Salle des fêtes avenue de la République

École de musique / Auditorium rue Henri-Barbusse / 02 47 63 43 15

Toutes les informations actualisées de la saison culturelle sont à retrouver sur www.saintpierredescorps.fr

Billetterie : www.billetterie.mairiespdc.fr

AGENDA

JANVIER – FÉVRIER – MARS

JANVIER

Mardi 3 janvier

Cinéma

19h30 > Centre culturel

Film : Le Torrent

Vendredi 6 janvier

Vœux du maire

18h30 > Salle des fêtes

Vendredi 6 janvier

Humour - Nordine Ganso

20h30 > Centre culturel

« Derrière son allure électrique, le violet est un mélange de douceur et de rêve. Le violet est apaisant, rassurant. C'est la couleur des rêveurs, de ceux qui sont spirituels plutôt que matériels. Il apporte de la sérénité aux personnes qui ont du violet chez eux ou dans leur environnement. Durant cette heure ensemble, considérons que je suis votre Violet. »
Durée : 1h10. Tarifs : 12€ / 9€. Restauration sur place à partir de 19h avec le Food truck La Gourmande.



Samedis 7 janvier

et 4 février

Des Histoires et Toi et Moi

Dès 10h30 > Bibliothèque

(salle du conte)

Lectures de 2 à 6 ans. Accès libre et gratuit.

Blabla tricot

Dès 14h30 > Bibliothèque

Animé par Geneviève Gaubin. Initiation et échange de savoir-faire. Pour tous les âges. Accès libre et gratuit.



Dimanche 8 janvier

Saint-Pierre Médaille : après-midi jeux de société et galette des rois

Dès 15h > Salles de l'Assomption, 28 avenue Lénine

Participation de 2€ (donne droit à une part de galette et une boisson). Inscription demandée auprès de Matthieu Lambert au 06 51 25 04 40 ou Cécile Durouchoux au 06 75 38 56 29.

Mardi 10 janvier

Don du sang

15h-19h > Salle des fêtes

Être âgé de 18 à 70 ans. Éviter de venir à jeun. Se munir d'une pièce d'identité. Plus d'informations au 02 47 36 01 01.

Mardi 10 janvier

Cinéma

19h30 > Centre culturel

Film : Maestro(s)

Mercredi 11 janvier

Cinéma - Séance jeune public

14h30 > Centre culturel

Film : Le Chat Potté 2

Samedis 14 janvier

et 11 février

Les échecs

15h > Bibliothèque

Avec l'Échiquier Corpopétrussien. Pour tous les âges. Accès libre et gratuit.

Samedi 14 janvier

Braderie mensuelle

Secours populaire

De 9h à 13h > 57 rue Gambetta

Plus d'informations au 06 81 41 57 25 et à spf37.spdc@orange.fr

Dimanche 15 janvier

Match rugby régional 1 – USSP contre RC Drouais

Dès 13h30 > Stade Camélinat

13h30 : équipe réserve. 15h : équipe première.

Mardi 17 janvier

Cinéma

19h30 > Centre culturel

Film : Le parfum vert

Du 19 janvier au 8 mars

Exposition

Les femmes-architectes: l'impact sur les débuts du modernisme

> Passage Chabrier

Vernissage le jeudi 19 janvier à 18h. Entrée libre. La Maison de l'Architecture Centre-Val de Loire propose une présentation de quatre femmes architectes et leur importance pour le développement du mouvement moderne en Europe : Charlotte Perriand, Eileen Gray, Margarete Schütte-Lihotzky et Lilly Reich. Cette exposition est complétée par une présentation des femmes architectes / designers du département d'Indre-et-Loire. Plus d'informations sur l'exposition en page 32.

Vendredi 20 janvier

Théâtre - Compagnie Hic

Sunt Leones - Meuh !

20h30 > Centre culturel

Récit intime et universel ciselé par la langue truculente et espiègle de François Morel, nous suivons avec humour et légèreté un moment grave et profond de la découverte de soi-même. Philippe Bonneval vient témoigner de la singulière expérience qu'il a subi à son adolescence : sa transformation en vache. Il revient sur son histoire et nous raconte les changements qui se produisent en lui et qui bouleversent sa vie. Tout public dès 14 ans. Durée : 1h15. Tarifs : 12€ / 9€.



Samedis 21 janvier

et 18 février

C dans la boîte

Dès 10h, toute la journée

> Bibliothèque

Des jeux pour tous les âges, seul ou à plusieurs. Accès libre et gratuit.

Dimanche 22 janvier

Concert - Ensemble Consonnance

11h > Auditorium

Musique baroque avec la participation des ateliers chorales de l'école de Musique. Entrée gratuite sur réservation auprès de Christophe Perault au 02 47 63 43 43 / poste 4265.

Mardi 24 janvier

Cinéma

19h30 > Centre culturel

Film : Avatar 2, la voie de l'eau

Samedi 28 janvier

Spectacle immersif

Compagnie Répète un peu

pour voir - Je vous aime

20h30 > Salle des fêtes

Je vous aime, c'est une déclaration d'amour au public ! Entraîné dans un voyage musical mêlant allègrement Paris Combo, Jean-Sébastien Bach, Steve Reich, Jacques Rebotier ou encore les Jackson Five, chacun sera bienvenu et accompagné pour participer à la fête, laisser émerger un son, un geste... Je vous aime, c'est avant tout l'envie de saisir chaque opportunité de se relier à l'autre. De chanter ensemble, pour amortir nos coups durs comme pour célébrer nos joies... Tout public. Durée : 1h. Tarifs : 12€ / 9€.



Atelier participatif - Compagnie

Répète un peu voir

Atelier en lien avec le spectacle *Je vous aime* de la compagnie présenter le soir même à la salle des fêtes. Renseignements auprès de public. culture@mairiespdc.fr

Dimanche 29 janvier

Concert de l'Harmonie municipale

15h30 > Salle des fêtes

Contact : 06 33 40 74 59.

Mardi 31 janvier

Cinéma

19h30 > Centre culturel

Film : Choeur de rockers

Vendredi 3 février

Loto - USSP rugby

Dès 19h15 > Salle des fêtes

Ouverture des portes à 19h15. Début des jeux à 20h30. Inscriptions par mail à rugby.ussp@gmail.com ou par téléphone au 09 73 52 18 06.

Vendredi 3 février

Festival Accord parfait

20h > Centre culturel

Pour cette première édition, le centre culturel programme une soirée dédiée à la scène musicale tourangelle avec la présence de Sève Duo, Jekyll Wood et Bazlab. Durée : 3 concerts de 45 min. Tarifs : 12€ / 9€. Restauration sur place à partir de 19h avec le Food truck La Gourmande. Plus d'infos en page 17.



Dimanche 5 février**Match rugby régional 1 - USSP contre RAS Nogent**

Dès 13h30 > Stade Camélinat
13h30 : équipe réserve. 15h : équipe première.

Mardis, 7, 14, 21 et 28 février**Cinéma**

19h30 > Centre culturel
Le détail des séances est accessible sur le site de la ville - www.saintpier-redescorps.fr - 15 jours avant leur programmation.

Mercredi 8 février**Conseil municipal - Débat d'orientation budgétaire**

18h > Salle du conseil municipal

Vendredi 10 février**Loto pour la solidarité****Secours populaire**

Dès 18h30 > Salle des fêtes
Début des jeux à 20h. Réservation au 06 81 41 57 25. Buvette et restauration sur place.

Les 14, 15 et 17 février puis**les 21, 22 et 24 février****C Koi la suite**

Dès 15h > Bibliothèque, salle du conte
Lecture en plusieurs épisodes d'une histoire. A partir de 7 ans. Entrée libre et gratuite.

Mercredi 15 février**Visite guidée - Exposition *Les femmes-architectes: l'impact sur les débuts du modernisme***

15h > Passage Chabrier
Visite guidée gratuite par Elke Mittmann (directrice de la Maison de l'Architecture CVL et maître de conférences titulaire de l'E.N.S.A.S. Strasbourg). Inscription à info@ma-cvl.org

Samedi 18 février**Braderie mensuelle
Secours populaire**

De 9h à 13h > 57 rue Gambetta

Plus d'informations au 06 81 41 57 25 et à spf37.spdc@orange.fr

Mercredi 22 février**Cinéma - Séance jeune public**

14h30 > Centre culturel
Le détail des séances est accessible sur le site de la ville - www.saintpier-redescorps.fr - 15 jours avant leur programmation.

Jeudi 23 février**Réunion « Tranquillité séniors »**

14h30 > Salle de la médaille

Dimanche 26 février**Match rugby régional 1 - USSP contre RC Romorantin**

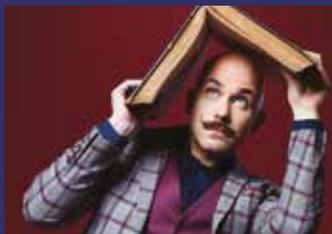
Dès 13h30 > Stade Camélinat
13h30 : équipe réserve. 15h : équipe première.

Cinéma

16h > Centre culturel
Le détail des séances est accessible sur le site de la ville - www.saintpier-redescorps.fr - 15 jours avant leur programmation.

Vendredi 3 mars**Mentalisme****Viktor Vincent - Mental Circus**

20h30 > Centre culturel
Dans son nouveau seul en scène, Viktor Vincent repousse une nouvelle fois les limites de son art. Dans l'ambiance des années 30 aux États-Unis, il crée autour de lui un cirque imaginaire où s'expriment les performances mentales les plus folles et les expériences les plus bluffantes. Durée : 1h20. Tarifs : 20€ / 16€ / 10€ (PCE). Restauration sur place à partir de 19h avec le Food truck La Gourmande.

**Mercredi 8 mars****Journée internationale du droit des femmes - Exposition *Les femmes-architectes: l'impact sur les débuts du modernisme***

> Passage Chabrier
Journée d'étude dédiée à l'histoire européenne des femmes architectes, de leurs impacts sur le mouvement moderne depuis les années 1920, ainsi que sur la profession et l'exercice du métier des femmes architectes depuis la fin du XIX^{ème} siècle aux années 1960
Programmation en cours.

Vendredi 17 et samedi 18 mars**Théâtre - Compagnie Supernovae
Encabanée****19h le vendredi 17 mars****15h le samedi 18 mars**

> Bibliothèque
Anouk a quitté son appartement confortable de Montréal pour un refuge forestier délabré au Kamouraska. Anouk a quitté son appartement confortable de Montréal pour un refuge forestier délabré au Kamouraska. Durée : 1h. Tarif unique : 3€. Jauge limitée.

**Dimanche 19 mars****Saint-Pierre Médaille :
repas / bal folk**

De 12h à 17h > Salle Joliot-Curie
Coût du repas : 16€ pour les 12 ans et +, 10€ pour les 5-11 ans, gratuit pour les moins de 5 ans. Repas payable à l'inscription. Inscription demandée auprès de Matthieu Lambert au 06 51 25 04 40 ou Cécile Durouchoux au 06 75 38 56 29.

ESPACE FAMILLE

UN LIEU QUI REGROUPE TOUT !

**PETITE ENFANCE • ENFANCE • SCOLAIRE
RESTAURATION • RÉUSSITE ÉDUCATIVE**



**38 AVENUE
DE LA RÉPUBLIQUE**

02 47 63 43 43

WWW.SAINTPIERREDESCORPS.FR / MON ESPACE EN LIGNE



LA TRIMOBILE

La Trimobile est un point de collecte itinérant dans la métropole. Vous pouvez y déposer vos petits appareils électriques et électroniques hors d'usage (sèche-cheveux, grille-pains, écrans d'ordinateurs...), textiles, cartouches d'imprimante, radiographies, piles, lunettes, ampoules, néons et livres.

Le camion est présent sur les marchés de la ville :

- un mardi par mois de 9h à 12h, boulevard des Déportés,
- un mercredi par mois de 9h à 12h, place Maurice-Thorez. ■

Calendrier 2023

Janvier

Mardi 10 : Boulevard Déportés

Mercredi 25 : Place M.-Thorez

Février

Mardi 7 : Boulevard Déportés

Mercredi 22 : Place M.-Thorez

Mars

Mardi 7 : Boulevard Déportés

Mercredi 22 : Place M.-Thorez

Avril

Mardi 4 : Boulevard Déportés

Mercredi 19 : Place M.-Thorez

Mai

Mardis 2 et 30 : Boulevard Déportés

Mercredi 17 : Place M.-Thorez

Juin

Mercredi 14 : Place M.-Thorez

Mardi 27 : Boulevard Déportés

Septembre

Mercredi 6 : Place M.-Thorez

Mardi 19 : Boulevard Déportés

Octobre

Mercredi 4 : Place M.-Thorez

Mardi 17 : Boulevard Déportés

Novembre

Mardi 14 : Boulevard Déportés

Mercredi 29 : Place M.-Thorez

Décembre

Mardi 12 : Boulevard Déportés

Mercredi 27 : Place M.-Thorez



CONSEIL DE LA JARDINIÈRE : LA ROQUETTE

Semez la roquette en pleine terre (elle ne se sème pas sous abri), de mars à fin août, en rangs espacés de 25 à 30 cm, dans une terre enrichie avec un engrais organique bien décomposé, plutôt au soleil au printemps et à la mi-ombre en été, pour retarder la montée à graines. Enterrez peu les graines, tassez avec le dos du râteau et conservez le semis humide jusqu'à la levée. Après la levée, éclaircissez à 7-10 cm, aucun repiquage n'est nécessaire. Arrosez par temps sec car les tiges montent vite par manque d'eau. 6 à 8 semaines après le semis, récoltez les jeunes feuilles au fur et à mesure des besoins, sans arracher le pied, et arrosez après chaque récolte pour favoriser la repousse. On peut espérer obtenir 3 repousses, donc 3 récoltes sur le même pied avant sa montée à graines. Lorsque la tige florale se forme, les feuilles deviennent trop piquantes pour être consommées. Si vous avez échelonné vos semis toutes les 3 à 4 semaines durant l'été, cela ne posera pas de problème. La roquette est parfois attaquée par l'altise, un arrosage régulier le soir devrait vous en débarrasser ou installez un voile anti-insectes. Attendez au moins 3 ans avant de semer la roquette au même emplacement. Elle apprécie la compagnie du radis, des choux, de l'asperge, de la pomme de terre, de la betterave et de la sauge mais déteste la tomate et le haricot. **Prochain Clarté : le zantedeschia (arum) ■**

CONTACT

Téléphone : 06 44 22 72 08 / 06 84 07 01 05

Mail : amicaledelamorinerie@outlook.com

Sites : amicaledelamorinerie.sitego.fr / amicaledelamorinerie.blog4ever.com

MAIRIE

02 47 63 43 43 / 34 avenue de la République
 Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
 et de 13h30 à 17h.

VOS ÉLUS

02 47 63 43 43 / Sur rendez-vous.

CONCILIATEUR, POINT D'ACCÈS AU DROIT, MÉDIATION EMPLOI, AIDE CAF, AIDE ASSOCIATIONS

02 47 63 44 60

Maison de l'Aubrière / rue de l'Aubrière

- Le **conciliateur** essaie de régler à l'amiable les conflits entre particuliers. **Mardis 24 janvier et 28 février** de 14h à 17h sur rendez-vous, au 02 47 63 44 60.
- Informations sur les droits et devoirs de chacun face aux problèmes juridiques quotidiens au **point justice. Permanence mardi matin et jeudi après-midi.**
- **Permanence médiation emploi**, pour l'accompagnement dans les recherches d'emploi, assurée par ID37, **le jeudi matin sur rendez-vous** au 02 47 37 95 44.
- **Association, comment faire ?** Permanence assurée par ID37 pour aider à la création et au fonctionnement d'associations. Tous **les mercredis de 14h à 17h, sur rendez-vous.** Renseignements : 07 83 97 23 58.

PERMIS DE CONSTRUIRE ET ARCHITECTE COLORISTE

02 47 63 44 09

Centre technique / 1 rue Robespierre

Vous construisez ou réaménagez une maison ? Rencontrez un architecte-coloriste sur rendez-vous (matin) les **vendredis 6 janvier et 3 février.**

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

02 47 63 43 60 / 12 rue Rosenberg

- **Consultations de médecine générale** sur rendez-vous : lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 14h30, mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h, jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, vendredi de 8h30 à 12h30.
- **Permanence de soins infirmiers au CMS** (sur rendez-vous) : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.
- **Permanence de soins infirmiers pour les soins à domicile** (sur rdv) : du lundi au dimanche de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 20h.

CONSEIL MUNICIPAL (débat d'orientation budgétaire)

MERCREDI 8 FÉVRIER

18h - Ouvert au public - Salle du conseil municipal (mairie)

CARNET

Naissances : Gabriel GIGUET LEFEVRE, Gaspard CANN LIBEROS, Agathe ORIEULX DE LA PORTE, Christian OGOULA OGARI LIATIS, Stan BOURGET.

Mariages : Jeffrey SAINT-FELIX LETON et Wendly DORSILE.

Décès : Paule LE MOLGAT née POUGNAULT, Geneviève CHAMPIGNY née FOUCHÉ, André ITEY, Dominique BLANCHARD.

DON DU SANG

Mardi 10 janvier de 15h à 19h. Salle des fêtes. Être âgé de 18 à 70 ans. Éviter de venir à jeun. Se munir d'une pièce d'identité. Plus d'informations au 02 47 36 01 01.

SUR L'AGENDA DU MAIRE EN JANVIER ET FÉVRIER

- **Mardi 3/01** : rendez-vous métropole, devenir des aires d'accueil des gens du voyage. COPIL micro-folies. Bureau municipal.
- **Vendredi 6/01** : vœux du maire (salle des fêtes).
- **Mardi 10/01** : bureau municipal.
- **Mercredi 12/01** : séminaire élus métropolitains – quartier politique de la ville.
- **Mardi 17/01** : bureau municipal.
- **Jeudi 19/01** : vœux au personnel métropolitain.
- **Vendredi 20/01** : vœux de la métropole.
- **Mardi 24/01** : vœux aux entreprises (galerie du passage Chabrier). Bureau municipal.
- **Mardi 31/01** : vœux au personnel municipal. Bureau municipal.
- **Mardi 7/02** : bureau municipal.
- **Mercredi 8/02** : conseil municipal (débat d'orientation budgétaire).
- **Jeudi 9/02** : commission habitat et politique de la ville.
- **Lundi 13/02** : commission finance à la métropole. Bureau métropolitain.
- **Mardi 14/02** : bureau municipal.
- **Mardi 21/02** : bureau municipal.
- **Lundi 27/02** : conseil métropolitain.
- **Mardi 28/02** : bureau municipal.

Emmanuel François
et l'ensemble du conseil municipal
vous souhaitent
leurs meilleurs vœux



2023